



Compte rendu  
de la réunion de travail  
du 14 mars 2011

## THEME n° 1

### « Préserver la biodiversité des milieux et les ressources naturelles »

#### Introduction

*A la suite de la présentation synthétique des grandes lignes du prédiagnostic, les participants sont invités à réagir. Chacun est libre de prendre la parole, mais ne sont retenues que les remarques qui dessinent un enjeu partagé par tous. L'objectif est ainsi de dégager une vision commune des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire afin de définir, dès maintenant, des enjeux synthétiques clairs qui semblent importants voir fondamentaux au regard du développement durable.*

*Ces enjeux issus du prédiagnostic et soulignés lors du processus de partage avec les citoyens devront donc structurer largement le travail d'élaboration de l'Agenda 21 – lequel sera également construit de façon participative avec les habitants.*

*Le document, ci-après, liste, par grandes thématiques, les enjeux soulignés par les participants de l'atelier.*

# **Nature et Biodiversité**

## **Un manque de connaissance de la biodiversité**

- Une absence d'un inventaire de la biodiversité du territoire (flore et faune) ;
- Une méconnaissance des enjeux de la biodiversité, de la part d'habitants urbains ;
- Un besoin de sensibilisation de la population à la biodiversité présente sur le territoire ;

## **Un nécessaire maintien des continuités biologiques, sur le territoire et au delà (ville et forêt)**

- Un besoin de protection des zones les plus sauvages de la Forêt de Meudon qui peuvent jouer un rôle de « réservoir biologique » ;
- Des ruptures entre les forêts de Meudon et bois de Versailles empêchant la circulation de la faune (D53 notamment) ;
- Un manque d'espaces verts urbains publics au regard des espaces verts privés de cœurs d'îlots ;
- Une minéralisation importante du territoire dans les quartiers de l'Onde et du Mail ;
- Un déclin de certaines populations d'oiseaux ; une prolifération des pigeons et des pies à contrôler ;

## **Une unification des bonnes pratiques à l'ensemble des espaces verts de la ville**

- Un manque d'information des copropriétaires concernant les pratiques durables en matière de jardinage (techniques et produits) ;
- Un coût trop élevé pour l'entretien des espaces verts privatifs des copropriétés ;

## **Des conflits d'usage présents sur les espaces verts**

- Des conflits d'usage entre les piétons et les cyclistes dans la Forêt de Meudon ;
- Tensions possibles entre des copropriétaires qui entretiennent les espaces verts privatifs de leur copropriété – et des non résidents qui en profitent ;

## **Une nécessaire évaluation de l'impact environnemental du passage du tramway**

- Une menace éventuelle, à éclaircir : des dommages collatéraux sur la faune et la flore provoqués par l'installation de la ligne de tramway ;

## **Le sentiment d'un manque de communication de l'Office National des Forêts**

- Une absence d'information de la population concernant les actions mises en œuvre par l'O.N.F ;
- Mais des reproches concernant un éventuel manque d'implication de la Ville dans le processus de concertation de l'O.N.F ;

## **Milieux aquatiques**

### **Un nécessaire approfondissement des connaissances des réseaux d'assainissement**

- Une connaissance des réseaux d'assainissement limitée ;
- Une dégradation du collecteur d'eaux pluviales T130 qui traverse l'A86 à hauteur de l'échangeur Ouest de Vélizy-Villacoublay ;
- Des bassins de collecte des eaux pluviales qui ne permettent pas de traiter l'eau ;

### **Un besoin de perfectionnement des systèmes de récupération des eaux pluviales**

- Une opportunité : réaménager les zones humides de la forêt afin de collecter les eaux pluviales ;
- Un atout : l'exemplarité des nouveaux bâtiments municipaux chargés de récupérer et de faire usage des eaux pluviales ;

## **Déchets**

### **Un manque de sensibilisation de la population concernant le tri sélectif**

- D'importants efforts de sensibilisations mais qui semblent se ralentir ;
- Une absence d'information de la population sur la localisation des points de collecte des piles de la ville et sur les jours et heures de passage des camions de ramassage des déchets ;
- Une problématique : quelles récompenses pour les gens qui font l'effort de trier leurs déchets (récompense financières ou mécanisme ludique) ;

### **Des points d'apports volontaires trop éloignés**

- Une distance entre le lieu d'habitation et la déchetterie trop longue ;
- Un besoin de zone de compostage ;
- Un nombre insuffisant de points de collecte des piles (par ailleurs essentiellement présents dans les établissements scolaires) ;
- établissements scolaires) ;établissements scolaires) ;